

Le recyclage de nos déchets DES EXEMPLES

Déchets issus des sacs jaunes



Produits issus du recyclage



Horaires de la déchetterie

Fermé les jours fériés	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre matin après-midi		Du 1 ^{er} novembre au 31 mars matin après-midi	
Lundi	Fermé	14h00 - 19h00	Fermé	14h00 - 19h00
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00

Un doute, un renseignement... 2 numéros à retenir : Déchetterie : 02 47 54 56 65 • Service environnement : 02 47 29 81 81

Gâthe Choisilles
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Le Chêne Baudet • 37340 St Antoine du Rocher • Tél. 02 47 29 81 81

Gâthe
Choisilles
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sacs Jaunes et Compagnie !



Décembre 2001 • N°2

Les premiers comparatifs

Madame, Monsieur,

Depuis le 4 avril 2001, nous avons entamé la deuxième année de collecte sélective des déchets ménagers. Des comparatifs sont désormais possibles, des évolutions peuvent être appréciées notamment en mettant en parallèle les différents tonnages de chaque mois, chaque semaine et même chaque jour.

La mise en place de la collecte sélective des déchets permet de faire de réelles progressions et significative la fermeture des ordures ménagères (anciennes traditionnelles) collectées sur le territoire. Ainsi le stockage des ces déchets au centre d'enfouissement technique de Sonzay diminue.



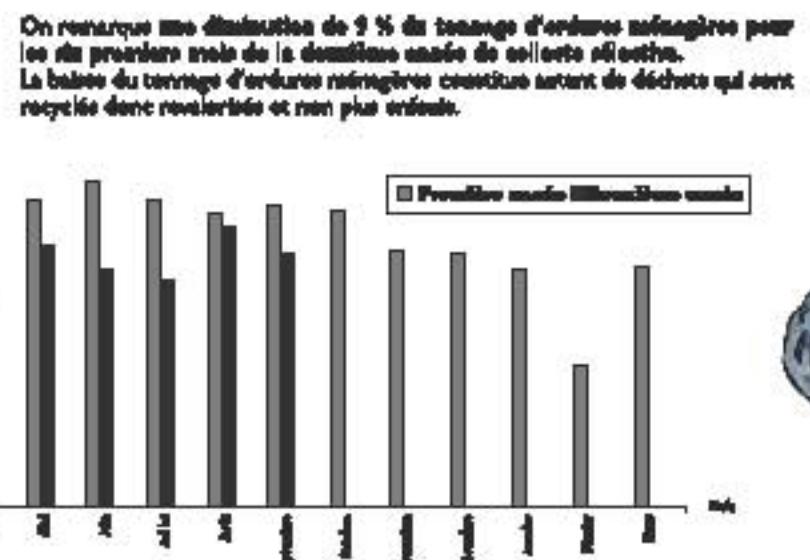
En effet, entre avril et septembre 2000 (6 mois), 1 259 tonnes d'ordures ménagères provenant de notre territoire ont été enfouies à Sonzay contre 1 148 tonnes durant la même période en 2001. La différence est de 111 tonnes, soit une diminution du tonnage de près de 9 %. Si cette tendance se poursuit dans les six prochaines mois, c'est près de 210 tonnes de déchets ménagers en moins qui seront attribués pour cette deuxième année de tri des déchets comparativement à l'année précédente. Le tonnage des ordures ménagères passerait ainsi de 223,6 kg/ménage/jour pour la première année à 202,13 kg/ménage/jour pour la deuxième année d'exploitation, brave, mais continue...

La Commune environnement

«Pour que le tri des déchets ne soit plus une contrainte, mais un geste naturel dans l'intérêt de tous.»

ORDURES MÉNAGÈRES

Évolution du tonnage des ordures ménagères entre avril 2000 et septembre 2001



Évolution des tonnages des emballages ménagers entre avril 2000 et septembre 2001

On remarque une augmentation de 80 % du tonnage des emballages ménagers à recycler pour les six premiers mois de la deuxième année de collecte sélective.

Contrairement aux ordures ménagères, le contenu des sacs jaunes a quant à lui largement augmenté. En effet, entre avril et septembre 2001 (6 mois), les emballages ménagers à recycler (contenu des sacs jaunes) représentent 73 tonnes alors que durant cette même période en 2000, c'est plus de 111 tonnes collectées. La différence est de 38 tonnes soit une augmentation de tonnage de plus de 53 %.

En poursuivant nos efforts, c'est plus de 220 tonnes d'emballages à recycler qui pourraient être collectés durant cette deuxième année contre 178 tonnes l'année précédente. On pourrait ainsi de 14,6 kg/habitant pour la première année de collecte sélective à 26,7 kg/habitant pour la seconde année.

Durant la première année de collecte sélective, les emballages à recycler représentaient en moyenne 7,4 % du tonnage des ordures ménagères, les 6 mois suivants ce même ratio est de 9,7 %.

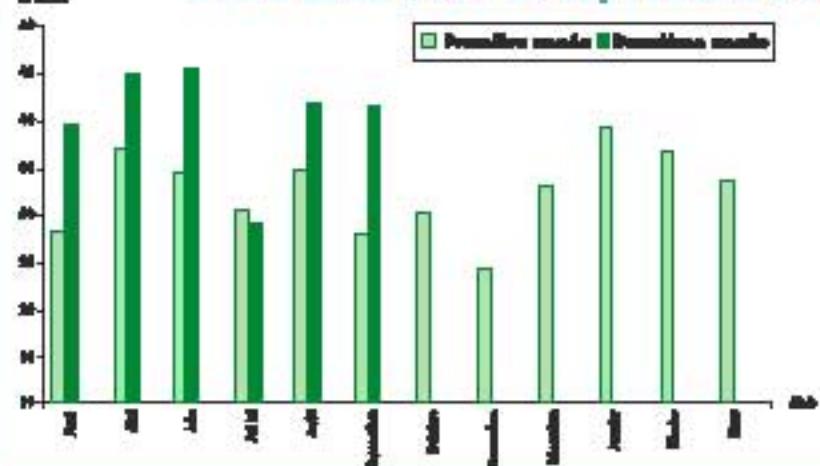
■ Première année ■ Deuxième année



45 kg/hab./an

Évolution des tonnages du verre entre avril 2000 et septembre 2001

■ Première année ■ Deuxième année



On remarque une forte augmentation du tonnage de verre collecté.

Entre le 1er avril et le 31 septembre 2000, 193 tonnes ont été collectées contre 242 tonnes durant la même période en 2001. Le tonnage de verre a donc progressé de 25 % après 1 an et demi de collecte sélective.

Ce n'est plus 36 kg/habitant qui sont collectés mais une moyenne de 45 kg/habitant en 2001.

QUELQUES CONSEILS POUR FAIRE ENCORE MIEUX

Hors d'utiliser les sacs jaunes trouvés dans votre boîte. Ces sacs sont disponibles auprès de votre mairie. L'utilisation d'autres sacs, même si leurs revêtements, posent problèmes : contactez lors de la collecte, et des prélevements techniques sur la chaîne de tri.

Hors de sortir votre emballage versé régulièrement. Les semaines impaires, elle peut également servir à y déposer vos journaux, magazines, prospectus.

Les bouteilles d'eau en plastique et les bouteilles en polystyrène ne sont pas recyclées. En revanche, les bouteilles d'huile en verre et les bouteilles en carton sont recyclées. Ce sont des exemples parmi tant d'autres...

Ne pas hésiter de mettre alimentaires dans les boîtes de conserve, cependant il est hérissé de les laver ou de retirer les dégâts. En effet, il vaut de retirer le plus gros des déchets avec un couvercle, les boîtes devront alors être lavées au cours de recyclage.

Av 31 octobre 2001, plus de 320 composteurs ont été mis à disposition des foyers du territoire de Gâtine et Châtillons. 3 % des foyers sont alors équipés et traitent leurs déchets fermentariés (épluchures, fruits et légumes entiers, marc de café...) ce qui contribue ainsi à diminuer le poids des ordures ménagères, tout en produisant du compost.

Des efforts peuvent encore être réalisés pour les journaux, magazines, prospectus et papiers de bureau...

Contrairement au tonnage des ordures ménagères et des emballages ménagers, celui des journaux, magazines, prospectus et papiers de bureau...

Le fait de dévisser les attaches, peut causer un frein pour certains. C'est pourquoi, nous vous invitons, si vous le souhaitez, à utiliser également la calamite verte les semaines impaires pour y déposer les journaux, magazines et prospectus, en s'assurant qu'il ne s'envolent pas.

Ces déchets représentent moins de 1% kg/habitant, ce qui est peu, compte tenu du poids de ces déchets.

Répartition de 10 kg de déchets ménagers contenus dans les sacs jaunes sur le territoire de Gâtine et Châtillons en 2001

Cette répartition tient compte des erreurs de tri.



■ Ces emballages sont recyclés

■ Pour être recyclés, ces déchets doivent par être mis dans le sac jaune

■ Ces déchets ne sont pas recyclés